

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 217

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Les troupes de l'évêque étaient commandées par Humbert des Bois, dit Breton, maire de Delémont et par Wumard, maire de St. Ursanne. Le 10 novembre 1474, le château était étroitement bloqué. Le 11, les assiégeants s'emparèrent d'une porte-cochère, d'un pont levé et de sept autres portes, ainsi que de l'avant-cour où 40 soldats pénétrèrent, tandis que les autres assiégeants, occupaient les maisons situées au pied de la forteresse. Claude de Franquemont, enfermé dans son château avec les Bourguignons qu'il détestait, parut sur le mur extérieur et cria aux chefs des troupes de l'Evêché : « Je n'ai point mérité d'être traité de la sorte par Son Altesse de Bâle ; je rendrais volontiers le château, mais ceux qui l'occupent ne veulent pas y consentir ». Le 11 novembre les assiégés suspendirent aux murs du côté du Doubs un sabre nu et crièrent aux Bourguignons qu'ils apercevaient du côté de Goumois, « Bientôt, bientôt ! ». Les soldats de l'Evêché crurent que les assiégés avaient l'espoir d'être bientôt débloqués. Aussitôt des détachements furent envoyés dans la montagne de Tréviillers, où ils trouvèrent d'autres soldats expé-

diés de Porrentruy et d'Ajoie, avec du canon et de la cavalerie pour purger ces pays de la présence des troupes bourguignonnes. ¹⁾ La course des soldats d'Ajoie se fit jusqu'à Maiche et elle dura vingt-cinq jours. Tous les passages et tous les gués du Doubs furent occupés. La forteresse fut ainsi isolée et mise hors d'état de recevoir du secours. Humbert des Bois demanda de l'aide à la ville de Bienne et à l'Erguel. Bienne expédia immédiatement 100 hommes. Le 12 novembre le maire de Courtelary amenait aux assiégeants un secours de 60 soldats du Val de St-Imier tandis que St-Ursanne et Delémont envoyaient également quelques hommes avec des arquebuses. La forteresse de Franquemont, si étroitement assiégée, et ayant perdu tout espoir d'être secourue, se rendit à l'évêque Jean de Weningen. La prise de cette importante forteresse causa une joie immense dans toutes les communes des Franches-Montagnes et le bourgmestre expédia incontinent, par Jean Vernoy à Porrentruy, un message pour annoncer cet heureux événement. Le Conseil de cette ville, vota un souper à Jean Vernoy et lui fit don de VI sols ²⁾. Le même jour où la prise de Franquemont était annoncée à Porrentruy, des soldats de l'Evêché y entraient avec plusieurs pièces de bombardes prises à Héricourt ³⁾.

La prise de Franquemont livrait aux

1). Extrait des comptes de la ville de Porrentruy, pendant les guerres de Bourgogne, année 1474. La ville de Porrentruy leur envoya des vivres et du pain pour la somme de X L V sols, 11 deniers, par le fermier du Gros Choulât, bourgeois de cette ville.

2). Comptes de Porrentruy.

3). Extrait des comptes.

vation morale... Debout, toujours debout, car la France même meurtrie ne faiblirait pas ; son cœur saigne de ton avilissement.

— Tu mens, Française, car Yamina ne peut pas être autre chose que ce qu'elle est !... Zhora, sa mère, a été battue, je serai battue, Aïcha sera battue et Abdallah est maître de tuer Yamina, s'il lui plaît ; Mahomet dicte au maître ce qu'il a à faire.

— Pauvre Yamina ! soupira la jeune femme, navrée d'une telle soumission aveugle ; puis : — Où es-tu née ?

— Loin ; je ne sais pas au juste ; là-bas, dans l'intérieur des terres. Lorsque j'ai eu douze ans, j'ai été conduite au marché et vendue à Abdallah, qui m'a achetée pour 8 fr.

— Qu'est devenue ta mère ?

— Zhora ?... Elle est morte, coupée en morceaux dans le désert.

— Que me dis-tu, Yamina.... ! Oh ! ne me conte que la vérité, je t'en conjure.

troupes de l'Evêché la Franche-Montagne de Maiche. Aussi, avec de nouveaux secours envoyés par Berne et Fribourg, les troupes de l'évêque, commandées par le noble Hermann d'Eptingen, pénétrèrent dans le pays de Maiche et mirent le siège devant ce bourg. Il y eut de sanglants combats au pied de cette forteresse. Après plusieurs assauts, le château fut emporté, puis brûlé, le 15 au 25 novembre 1475. Cette campagne avait duré près d'une année et fut épouvantable pour ces malheureuses contrées.

Toute cette contrée, St-Hippolyte, Maiche, Tréviillers etc... furent réunis à l'évêché de Bâle, par droit de conquête, comme aussi toute la seigneurie de Franquemont. Ces pays prirent alors le nom de *Petite Suisse*. ¹⁾

Le 25 novembre 1475, des députés de chaque village, au nombre de 191, arrivèrent au château de Chauvillier, dépendance de l'Evêché, pour prêter serment de fidélité au prince évêque de Bâle, Jean de Weningen. Ils prêtèrent le serment en déclarant qu'ils étaient tombés au pouvoir de son Altesse par droit de la guerre et qu'ils ne feraient alliance avec personne sans son consentement.

Gollut, historien franc-comtois, de cette triste époque, rapporte les ravages que firent les troupes de l'Evêché et des cantons suisses dans ce pays conquis. Rien de plus triste et de plus affligeant, dit-il, que la conduite des Suisses dans cette affaire. Incendies, pillages, mauvais traitements de tous genres, profanations des églises et des monastères, jusqu'à l'exhumation des ca-

1) Les troupes Suisses étaient commandées par Nicolas de Diesbach. En décembre 1474, cette armée de seize mille Autrichiens et Suisses, s'empara de Blamont et d'Héricourt.

La musulmane, avec une ardeur qui attestait la véracité de ses paroles, continua :

— Je jure par Allah que, lorsque nous étions sur la route de Nyanza, attachées une trentaine à la file indienne, Zhora ne pouvait plus suivre. Le maître s'en est aperçu ; c'était le soir ; il a donné un coup de matraque à Zhora, qui est tombée. Comme elle criait de toutes ses forces, le maître s'est approché, lui a cassé les deux bras, et l'a abandonnée pendant que nous continuions la route. — Tu deviens pâle comme un nuage argenté ; est-tu malade ? demanda Yamina.

— Oh ! oui, j'ai mal au cœur de toutes les horreurs que tu me racontes. Mais continue, oh ! continue !...

— Eh bien ! Zhora a probablement été mangée par les hyènes et les panthères ; nous n'étions pas loin du désert, et nous avions encore beaucoup de jours de marche. Mes deux

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 12

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

— Est-il possible, Yamina, que l'on te fasse croire de pareilles faussetés ! Ah ! tu ne connais pas la France ; sans cela, tu saurais qu'elle a au cœur un amour plus noble, plus digne, plus sublime que celui d'un oppresseur ! La France est une mère dont l'âme ne vit que de grandes et fières amours, et par cela même, de dévouements héroïques. Les enfants qu'elle affectionne sont ceux qui souffrent, ceux que des lois injustes martyrisent, et elle te met du nombre. Yamina, en souhaitant ton relèvement, ton élé-

davres, afin de les dépouiller des modestes linéaux qui les recouvraient. Dunod ajoute que cette guerre fut la cause d'une grande famine et que le pays n'avait point souffert une pareille dévastation depuis l'invasion des Barbares.

Pour se soustraire à la fureur des troupes suisses et de l'Evêché, les habitants de la montagne de Trévillers se réfugièrent dans la caverne du Chatela, comme l'attestent les chaînes dont ils se servirent pour barricader l'entrée, et autres objets précieux, les pièces d'or et d'argent qu'on y a retrouvés au commencement du XIX^e siècle. Cette grotte offre tous les caractères de l'époque celtique. Quatre murs légèrement courbés en demi-cercle autour de l'ouverture ont encore là leurs assises en pierres brutes, non cimentées et garnies de terre et de sable. Ils sont à deux ou trois mètres l'une de l'autre et en grande partie recouverts de débris amoncelés. La caverne perce le rocher et débouche sur la vallée au fond de laquelle une élévation de terrain indique une bien ancienne voie, faite à travers les marais pour aboutir à la côte de Thiébohan, aujourd'hui hameau dépendant de Trévillers. Au commencement du siècle dernier on pénétrait encore dans la cavité souterraine où l'on voyait des bancs de pierre taillés de main d'homme. Au nord, un fossé, flanqué sur ses bords d'énormes quartiers de rochers, protégeait les murs placés à l'entrée de la caverne.¹⁾

L'évêque de Bâle resta possesseur de cette conquête jusqu'à la paix de Zurich 30 juin 1478. Alors les habitants de la Petite Suisse rachetèrent leur liberté moyennant une forte rançon. La terre de Franquemont sur les deux rives du Doubs, demeura seule sous la dépendance de l'Evêque de Bâle. Claude de Franquemont dut céder son château et Jean Schadecu, banneret de Delémont, en fut établi gouverneur, au nom de l'évêque de Bâle. En 1476 il fut remplacé par Jean Vernoy, qui avait apporté à Porrentruy la nouvelle de la prise de cette forteresse. Ainsi toute la seigneurie de Franquemont, *Goumois, Montbaron, Gourgouton, Vautenaivre, Belfonds* et les métairies furent réunis à l'Evêché de Bâle, malgré l'opposition du comte de Montbéliard, suzerain de ce fief. Le 24 janvier 1478, l'archiduc Maximilien d'Autriche, autorisa l'Evêque de Bâle à garder cette conquête.

Après la signature de la paix de Zurich, Henri, comte de Montbéliard, fit d'inutiles démarches pour rentrer en possession de la seigneurie de Franquemont. Enfin il vendit à Gaspard de Rhein, évêque de Bâle, successeur de Jean de Venningen, tous ses droits et prétentions sur cette terre, pour la

1) Histoire du comté de la Roche, par l'abbé Loye.

sœurs ont été vendues comme moi ; je n'ai jamais eu de leurs nouvelles.

— Comment as-tu pu résister à ces courses forcées ?

— Je ne sais pas : le maître qui pensait que je serais vendue plus cher que les autres, me distribuait une plus grande quantité de sorgho pour me nourrir ; c'est peut-être ce qui a soutenu Yamina, jeune et belle alors !

— Dis-moi, tu étais auprès de ta mère, lorsqu'elle a été frappée ?

— Oui, Yamina était attachée aux autres, puisque je te dis que Yamina allait au marché.

— Tu ne t'es pas révoltée, lorsque ta malheureuse mère a été brutalisée ?

— Yamina pleurait, mais ne prononçait pas

somme de 200 florins dont il donna quittance le 10 novembre 1481²⁾.

Cependant Claude de Franquemont, privé de la jouissance de sa seigneurie, traînait dans la misère une vie semée de privations. Il avait épousé Marie de Montjoie, fille de feu Etienne de La Touillière, sire de Montjoie, dont la famille avait conservé de bonnes relations avec les Etats confédérés. Ceux-ci réunis à Zurich, en 1480, avaient sollicité l'évêque de Bâle de rendre à ce pauvre gentilhomme l'investiture de ce fief. L'année suivante l'Etat de Soleure fit encore dans ce même but une démarche qui fut couronnée de succès.

L'évêque de Bâle consentit à investir la seigneurie de Franquemont au seigneur Claude sous certaines réserves et de donner asile, dans ce château, à sa mère et ses frères et sœurs, tous réduits à un état voisin de la misère.

Claude était pauvre, il lui fallait de l'argent, pour en trouver il conclut avec les gens de cette seigneurie, le 22 janvier 1482, six jours avant que l'évêque ne lui donna l'investiture de Franquemont, un engagement qui augmentait les franchises du peuple. L'évêque investit donc Claude de ce fief à la condition que les possesseurs seraient nobles, que lui Claude ne prendrait aucune bourgeoisie, ni se mettrait sans aucun protectorat sans le consentement de l'évêque et du Chapitre de Bâle. Il devait prendre toutes les mesures pour que les habitants de la seigneurie fussent toujours prêts à défendre ce château frontière. Il exigea que toutes les affaires judiciaires de ce petit Etat, fussent, à son appel, portées devant la cour de l'évêque. Lorsque le fief changerait de maître, la reprise devait se faire dans l'espace de deux mois. Le château ne pouvait en outre être loué ou vendu qu'à un noble du consentement de l'évêque de Bâle.

(A suivre.)

Aux champs

Taille des arbres fruitiers. — Comment on prend les foinés. — Avis utile.

Autrefois, lorsque les propriétaires avaient beaucoup de terrains à leur disposition, ils plantaient les arbres fruitiers, quenouilles, espaliers, haute-tiges, etc., à de grandes distances les uns des autres.

Dans cette favorable situation, les arbres profitaient des influences atmosphériques : l'air, la lumière et la chaleur solaire arrivaient sur toutes leurs surfaces, en chassant l'humidité, leur plus grande ennemie, car c'est elle qui fa-

2) Trouillat II. CXV.

un mot : le maître l'aurait assommée.

— A qui as-tu été vendue ?

— A Abdallah, qui m'a achetée pour être sa femme.

— Tu ne l'avais jamais vu ?

Non. Tu avais donc vu ton mari, toi, avant ton mariage ?

— Oui, souvent.

— Combien de fois as-tu été battue ?

— Mais... jamais, Yamina ; et jamais, je puis te l'affirmer, Renée Calvignac ne sera frappée.

Les grands yeux de la musulmane se fixèrent étrangement surpris, sur la Française : cette révélation l'étonnait tellement, qu'elle ajouta avec un sourire amer et douloureux :

— Ah ! tu mens toujours, et Yamina dit la

vorise l'apparition des mousses, lichens, champignons et autres parasites destructeurs, qui se développent fréquemment sur l'écorce des arbres.

Aujourd'hui, dans la plantation, les choses sont complètement changées : sur une petite surface de terrain, on veut avoir beaucoup d'arbres à fruits variés, et surtout les nouveaux que l'on répand dans le commerce sous des noms pompeux rarement justifiés par leur qualité.

Cette manière de cultiver les arbres exige qu'on les plante à de petites distances les uns des autres ; et, pour qu'ils se gênent le moins possible, on leur impose des formes restreintes raccourcies, contraires aux besoins qu'ils éprouvent de s'étendre continuellement. Pour les maintenir dans ces conditions, sans les faire trop souffrir de la privation d'air, de lumière et de chaleur qu'ils exigent, on les conduit en taillant les branches fort courtes.

Il est absolument nécessaire, si l'on veut exécuter convenablement cette opération, d'avoir de grandes connaissances dans la taille des arbres pour conserver ces formes irraisonnables qui exigent des pincements, ébourgeonnements, cassements, incisions et autres mutilations indispensables, qu'il faut savoir appliquer pour les mettre à fleur et souvent avec une telle abondance, qu'après la chute des pétales, elles avortent sans pouvoir donner le moindre fruit.

Ces faits se présentent fréquemment chaque année sous les yeux des propriétaires, qui s'en consolent assez philosophiquement parce qu'ils se figurent qu'il ne peut en être autrement.

C'est une erreur, lorsqu'après quelques années de plantation et de taille raccourcie pratiquée par de savants jardiniers, les arbres ne fructifient pas, et que de nouveaux bourgeons viennent constamment remplacer les anciens ; c'est un effet qui peut se prolonger durant de longues années en maintenant le sujet dans une complète stérilité.

En présence de cette fâcheuse situation due au trop grand rapprochement des arbres, il ne faut pas hésiter à en supprimer un sur deux et quelquefois davantage, en donnant à ceux qui restent des dispositions plus étendues et des tailles plus allongées.

Les tailles raisonnées exigent chez les personnes qui les pratiquent, des connaissances scientifiques qui leur permettent de trouver des combinaisons susceptibles de diriger la sève vers les points où ils veulent l'amener. C'est de cette manière qu'ils parviennent à grands frais à obtenir des fruits dans les jardins où les arbres sont trop près les uns des autres et où ils sont dirigés élégamment.

Il y a pourtant un moyen bien simple de se passer des savantes connaissances qu'il faut avoir pour bien tailler les arbres : c'est de suivre l'exemple de nos ancêtres, en les plantant assez éloignés, en les taillant longs, en leur conservant, ce qui est indispensable, une forme conique, qui consiste à maintenir les branches

vérité. Oui, tu mens, tu ne m'aimes pas.

— Je t'affirme que je n'ai jamais été frappée, et je ne le serai jamais, je te le répète. Oh ! Yamina, crois-moi, je ne voudrais pas souiller ta demeure par un seul mensonge !...

— Mais alors, reprit Yamina, de plus en plus surprise, la France, ton pays, c'est donc un morceau du ciel ?

— Tu dis juste, c'est le ciel doux et clément de l'homme libre, des intelligences éclairées ; et, de même que ton Dieu te défend tout commerce avec les nations civilisées, le mien m'ordonne de t'aimer, Yamina, entends-tu ? de t'aimer de toute la puissance de mon âme... Voudras-tu me le rendre un peu, toi ?...

(La suite prochainement.)